

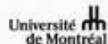


HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR  
DE MONTRÉAL

HSCM



CHU Sainte-Justine  
Le centre hospitalier  
universitaire mère-enfant



# VISIOCONFÉRENCES *Au cœur de la trauma*

HSCM – Salle G.4115

VISIOCONFÉRENCE\*

PRÉSENTATION PDF\*\*

**Mercredi 16 mars 2011, 16 h 15 à 17 h 15**



**Kathy Poulin, B.Sc. inf**

Infirmière ressource en don d'organes et de tissus, HSCM

***Les donneurs d'organes potentiels ne se retrouvent pas seulement  
dans les grands centres de traumatologie***

Et si un donneur d'organes potentiel était dans votre centre, seriez vous en mesure de l'identifier ?

Au terme de la session, les participants seront aptes à identifier tous les donneurs potentiels d'organes qui se présenteront dans leur centre hospitalier et ils seront également en mesure de comprendre la déclaration de décès neurologique (DDN). Des histoires de cas compléteront cette présentation.

\* Personne ressource pour visio : [martin.legault.hsc@ssss.gouv.qc.ca](mailto:martin.legault.hsc@ssss.gouv.qc.ca)

\*\* La présentation est disponible sur le site de Trauma Québec, le vendredi précédant la conférence.  
<http://traumaquebec.com/Enseignement/Visioconference.html>

La Direction du Développement professionnel continu (DPC) de la faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement Agréée par Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

La Direction du DPC reconnaît, à la présente activité, 1 heure(s) créditée(s) de catégorie 1 pour les médecins omnipraticiens (médecin de famille) ou spécialistes présents. Pour les médecins spécialistes membres du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC), la Direction du DPC reconnaît 1 crédit de la section 1 par heure de participation pour un total de 1 crédit(s) pour l'activité globale conformément au programme du maintien du certificat du CRMCC.

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation de 1 heure(s). Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à leur participation.